



Le CSE (en bref)

N°82

**SYNDICAT
UTILE et
DÉTERMINÉ !**

Réunion du 22 mai 2025

Création d'un service Numérique Responsable au sein du pôle TTO

La direction a informé le CSE d'un ajustement d'organisation au sein de l'entité Transformation Technologique (TTO) consistant en la création d'un service Numérique Responsable dont les missions sont décrites dans le document de présentation consultable <[ICI](#)> : « Le service Numérique Responsable a pour mission de coordonner et déployer l'ensemble des actions autour du Green IT et de l'accessibilité afin de promouvoir une utilisation éthique et durable des technologies numériques ».

Les trois collègues de ce nouveau service viennent du premier niveau hiérarchique de TTO; un poste de Team Leader sera créé et pourvu par promotion interne TTO.

Information-consultation sur la création d'une direction « Habilitation Métiers » à BPCE Achats et Services

Dans la continuité du projet SIGMA qui a permis d'unifier les outils d'habilitation en 2024, le Groupe BPCE a décidé de créer un « collectif d'experts » dédiés aux habilitations métiers (le DRH ayant bien précisé que les droits d'administration des serveurs ne sont pas concernés) au sein d'une nouvelle direction de BPCE Achats et Services (voir le dossier d'information <[ICI](#)>).

Ce collectif serait constitué, en France, de salarié-es de trois entreprises du Groupe : 7 venant de BPCE SI, 4 de BPCE SA et 9 venant de BPCE-IT auxquels s'ajoutent 15 salarié-es externes, (dont 3 à Natixis Porto). A l'international, la direction Habilitation Métiers accueillerait aussi 7 salarié-es de Natixis CIB et 5 externes à Porto.

Une responsable de Worplace présente au CSE pour cette information, justifie ce projet par un éparpillement des Correspondants de Sécurité Logiques (CSP) dans quatre entreprises qui rendrait les contrôles « erratiques » et la volonté d'avoir un process commun. Elle explique par ailleurs le choix de BPCE Achats et Services pour accueillir ce collectif d'experts par le fait que le modèle de Centre de Services Partagés (ou CSP) de la

future direction est déjà utilisé par BPCE Achats et services qui « héberge » déjà 6 CSP transverses pour d'autres activités (Risques, Achats etc.). Mais pour une activité de type « Informatique et Technologie », il y avait aussi un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) qui était qualifié pour cette mission...

Les 9 collègues de BPCE-IT concerné-es sont actuellement dans un service HME (Habitations Métiers) de la direction Sécurité Informatique et se verront proposer, sur la base du volontariat, un transfert à BPCE Achats et Services avec une possible mise à disposition pendant deux ans maximum. Les salarié-es refusant la proposition devraient « s'inscrire dans une démarche mobilité interne » accompagnée par les RH.

Si la direction nous dit que les salarié-es concerné-es sont plutôt favorables à ce changement, le plus gênant dans cette information-consultation est que la question des écarts entre les socles sociaux des BPCE-IT et BPCE SA n'est pas traitée et, en dehors de la garantie du maintien du site actuel, du salaire et des clauses spécifiques du contrat de travail, les éventuelles compensations des écarts défavorables aux salarié-es sont renvoyées à un simple entretien individuel (avec qui ?)...

Le CSE a voté à l'unanimité le recours à un expert certifié (le cabinet Arete) pour l'assister.

Ajustement d'organisation de la Direction Plateforme Mainframe

Cet ajustement vise à « rattacher au sein de la Direction Plateforme Mainframe l'activité Mainframe Back-Office Monétique de la Direction DPM-PMT vers la Direction DPM-PMF » (cf. le document <[ICI](#)>). Trois collègues rejoignent le département PMZ et passent à cette occasion du site Liberté 2 à Odyssey sans changement d'activité ni d'impact sur les astreintes et interventions. Deux promotions managériales sont également annoncées.

Avis du CSE sur le projet de déménagement du site de Toulon

Les élu-es du CSE ont voté à l'unanimité un avis favorable sur le projet de déménagement de l'actuel site de Toulon à La Baume vers le site de Valgora (voir l'avis <[ICI](#)>). L'avis contient quelques remarques et demandes du CSE mais, après des années d'inquiétudes sur leur devenir, les salarié-es de Toulon sont dans l'ensemble satisfait-es de la solution qui a été trouvée à la fermeture du site de La Baume.

Le CSE (en bref)

Retour de la Commission Astreintes-Interventions

Cette Commission constituée de la direction et des délégations des Organisations Syndicales signataires de l'accord Astreintes, Interventions et Horaires Spécifiques s'est réunie le 29 avril 2025 pour la deuxième année après la signature de cet accord. La direction avait fourni un document (voir <ICI>) qui n'a été envoyé aux membres du CSE qu'après la réunion, ce qui n'est pas normal.

On y observe une stabilisation des pôles d'astreintes et de permanences et une légère baisse des astreintes occasionnelles. Les astreintes régulières sont stables également pour davantage de collègues concerné-es. Concernant les interventions de nuit, on relève page 22 des maxima de durées cumulées excessives, notamment

à PCL (département VIR) et INF (département DLM). En Commission la direction a relativisé en notant que cela ne concernait que 3 « collaborateurs » et précisé que les RH faisaient des rappels sur la prise des ABSI (heures récupérées I-Time).

Outre que certaines explications données pour ces excès (l'activité du département imposant des interventions en HNO) ne sont pas recevables, **SUD a relevé une insuffisance de l'information donnée par les managers sur le respect des 11h de repos et des 35h de repos hebdo** et mentionné des effectifs parfois trop restreints.

De fait, on observe au dernier trimestre 2024 une hausse des non respects des 35h de repos hebdo (page 32), sans doute corrélée avec la baisse de la pose de jours ABSI sur la même période. En Commission la direction a annoncé des évolutions pour y remédier.

Sobriété énergétique 2025

La direction a présenté un plan de sobriété énergétique 2025 (voir le doc <ICI>) qui ressemble fort à celui de 2024 : **7 sites seront mis en veille du 4 août au 22 août 2025 et du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026** (la fermeture de 4 jours à la Toussaint de 2024 étant abandonnée).

La CFTC a lu une déclaration dans laquelle elle regrette l'absence de retour des salarié-es pour évaluer les inconvénients induits par ces mesures, et demande un retour d'expérience. SUD, qui partage ce constat, s'y est associé.

Activités Sociales et Culturelles

Après le vote à l'unanimité des activités locales proposées, la Commission ASC a mis au vote le voyage aux Grandes Canaries au printemps 2026 prévu pour 400 personnes. Le voyage a été approuvé à la majorité moins une abstention et une voix contre.

A noter que l'étude des appels d'offre des prestataires pour la billetterie est terminée et que la décision, probablement pas favorable à l'actuel Kalidea, sera prise et mise au vote au CSE de juin.

Information-Consultation sur la politique sociale de BPCE-IT 2024

Le CSE a reçu dans le cadre de cette information-consultation les documents suivants :

- Le DOETH 2024 (Document Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés) consultable <ICI>.
- Un CR de la Commission Égalité Professionnelle du 29 avril présenté par un de ses membres (voir <ICI>).
- Les deux documents présentés à cette commission : le bilan Social 2024 (dont la présentation synthétique est consultable <ICI>) et le Rapport de Situation Comparée 2024 consultable <ICI>

Le CSE a voté à l'unanimité deux résolutions pour mandater le cabinet d'expertise comptable Coexco afin de l'assister pour cette information-consultation. Le DRH, très remonté contre Coexco qui avait déjà assisté le CSE en 2024, a prévenu que la direction ferait de son mieux mais qu'il ne faudrait pas demander trop de chiffres... Quant à la remise de l'avis, il insiste sur les délais légaux pour la remise du rapport, soit le 7 juillet ! Ça promet...

Information-Consultation relative à une réorganisation à la Direction Sécurité (DIS)

Et une réorganisation de plus ! Cette fois-ci c'est la prise en compte des « Enjeux Cyber » qui impose celle-ci (voir les pages 2 et 3 du document d'information <ICI>). Les conséquences sont multiples, et difficiles à évaluer en termes d'impact sur l'activité des salarié-es : le projet prévoit des réorganisations internes aux départements (SRE, MNF), une fusion (SOC et TTO/OSO) et des départements dispersés sur 2 ou 3 autres en cible (CAD, SSY, STP). **Il est permis de se montrer sceptique quand la direction soutient que ces changements de services n'auront aucune conséquence sur l'activité ou les astreintes. Le CSE va envoyer un questionnaire aux salarié-es de DIS pour avoir leur ressenti sur ce point. Si vous êtes concerné-es par ces changements n'hésitez pas à y répondre.**

Questions diverses : La direction a confirmé un projet d'externalisation à Porto de tâches transverses concernant les formations, telles que les réservations de salles, à l'instar de CEAPC et de BPCE SA. Le but serait de débarrasser nos collègues des RH de tâches à faible valeur ajoutée pour lesquelles une embauche serait prévue à Porto (naguère présenté comme le top de la Hi Tech ! Ça laisse pensif...).

SYNDICAT
UTILE et
DÉTERMINÉ !

Vos représentant-es SUD-Solidaires au CSE :
Valérie ESPAIGNET, Nathalie LEFEVRE, Benoît POMATTO,
Philippe GERARDOT, Nicolas GUERIN, Romain SIMONET, Daniel THIRARD